

Que le gouvernement transfère dans les crédits affectés au compte du Canada pour le financement à des conditions de faveur une partie de ses crédits affectés à l'aide publique au développement.

Grâce au transfert des crédits de l'aide publique au développement, les 120 millions de dollars restants affectés au financement à des conditions de faveur (voir la recommandation n° 15), qui proviennent à l'heure actuelle du budget global du Canada, pourraient servir à réduire le déficit.

Recommandation n° 17

Après avoir examiné les efforts qu'ont déployés jusqu'à présent le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, la Société pour l'expansion des exportations et les banques afin d'améliorer le financement des exportations accordé aux PME, nous reconnaissons qu'il faut accroître la souplesse en ce qui touche les divers types de mécanismes de financement des exportations et faciliter l'accès à l'information concernant les programmes de financement des exportations. C'est pourquoi nous recommandons :

Que le gouvernement soutienne les initiatives visant à améliorer les services offerts aux PME, notamment :

- *qu'il mette sur pied un programme de garantie-cadre à l'égard des comptes clients;*
- *qu'il élabore un guide en matière d'aide financière à l'exportation;*
- *qu'il soutienne les organisations du secteur privé qui contribuent au financement des exportations des PME et qu'il diffuse l'information appropriée à ce sujet;*
- *qu'il donne suite à la proposition de la CCC de mettre sur pied un programme de paiement dégressif.*

Ces initiatives ne doivent pas être lancées uniquement dans le but d'offrir une sécurité accrue aux bailleurs de fonds privés. Les risques et les coûts supplémentaires liés à la mise en oeuvre des mesures mentionnées précédemment doivent être partagés entre toutes les parties.

Recommandation n° 18

Lorsque le Comité a examiné le fonctionnement de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), il s'est attardé à déterminer si cette société d'État répondait de manière adéquate aux besoins de tous les exportateurs, en particulier à ceux des PME. Le Comité s'est réjoui du climat de renouveau observé au sein de la SEE, qui a récemment introduit des changements visant à favoriser une collaboration continue entre cette société d'État et les